

# ETRE INFORME

Valeur du point pour l'année 2014  
0.19950



## Mode de calcul de la Prime de Service :

Le calcul de la prime se fait en fonction de :  
**la note x par l'indice x par la valeur du point.**

ex :  $15 \times 309 \times 0.19950 = 924,6825$  euros

Journée d'absence :  $\frac{924,6825}{140} \times 10$  JOURS D'absences = moins 66,04875 euros

**Prime = 858,63375 euros**

Chaque jour d'absence donne lieu à un abattement de 1/140<sup>ème</sup> du total

***Le reliquat des 1 /140 ème est reversé en juin.  
Cette répartition est décidée par la direction et sera revue au CTE.***

CFDT CH-CALAIS 1601 Boulevard des Justes 62100 Calais

MAIL : [syndicat.cfdt@ch-calais.fr](mailto:syndicat.cfdt@ch-calais.fr)

TEL : 23315/24052/ 06/88/38/50/52

Rdv sur notre BLOG : [cfdtchcalais.over-blog.com](http://cfdtchcalais.over-blog.com)